

## Recyclage des déchets d'activités économiques

### Contexte initial

En 2014, suite à un diagnostic d'écologie industrielle en Lorraine Nord orienté déchets auprès de 46 entreprises du territoire, il en ressort que **certains déchets restent peu valorisés** : les **papiers, les plastiques** (pour l'ensemble des entreprises) et les **cartons** (pour les entreprises de moins de 20 salariés). En outre, la **collecte en bennes tout-venant est couteuse** pour les entreprises de moins de 20 salariés car le volume de leur gisement ne permet pas de négocier des tarifs attractifs.

### Filière mise en œuvre dans le Grand Est

En partant de ce constat, des solutions de gestion des déchets ont été développés en 2015 selon le principe de l'écologie industrielle dans un objectif de réduction des coûts pour les entreprises :

- Collecte sélective et **recyclage des DIB** (plastiques, bois, cartons...)
- Collecte sélective et **recyclage des déchets tertiaires** (papiers, piles, cartouches, sources lumineuses, D3E, bouteilles PET, cannettes...)
- **Accompagnement** des entreprises afin de les aider à **organiser un tri à la source des déchets** conformes à l'obligation 5 flux (édition de supports de sensibilisation à partir de l'outil CERISE)
- Traçabilité des déchets collectés et reporting RSE



Les déchets d'activités économiques collectés (tels que le bois, le métal, les cartons, les piles...) sont recyclés dans la région Grand Est.



Le tonnage de déchets d'activités économiques recyclés depuis 2016 représente plus de 64 camions de 19 T !

#### Chiffres clés 2019

- **1221 tonnes de déchets industriels banals collectés par nature ont été recyclés.**
- Le **métal**, les **cartons**, les **bio-déchets** et papiers de bureau sont **recyclés à 100%**
- **Création d'emplois : 4,5 ETP, dont 2,5 en insertion** (collecte, massification)

#### Que deviennent les déchets ?

- **Papier de bureau** : recyclage par effet de régénération
- **Cartons** : transformés pour la fabrication de nouveaux packagings
- **Métal** : Cadre de Vélos, pièces automobiles
- **Plastiques (films, polyéthylène, polystyrène...)** : transformés en granulés pour fabriquer de nouveaux produits
- **Piles** : matériaux extraits après affinage pour une réutilisation
- **D3E** : les matériaux sont séparés par natures pour assurer leur recyclage
- **Sources lumineuses** : se recyclent à 90% (verre et métaux)
- **Bio-déchets** : production de méthane récupéré pour alimenter le réseau de GDF
- **Cartouches** : sont inscrites dans des filières de réemploi ou démantèlement pour recycler les composants
- **Bois, Gobelets plastiques** : production de chaleur récupérée pour alimenter le réseau de Metz Métropole